

jamais. Mais ce qui met un baume bienfaisant sur la plaie de mon cœur, c'est la pensée que je vous laisse sous les soins de votre mère chérie, et dans les plus heureux sentiments. Oui, je le sais, vous avez pris un heureux parti. Vous l'avez dit : Vous êtes à Notre Seigneur pour toujours, oui, pour toujours ; voilà votre devise ; et c'est bien là que je voulais vous conduire. Que me reste-t'il à faire maintenant, sinon d'élever vers le ciel mes yeux et mes mains suppliantes, et de le prier de vous conduire par la main, jusqu'aux portes de l'éternité bienheureuse.

En vous adressant mes conseils sur les moyens de persévérer, je n'ai voulu que vous conduire au bonheur par l'innocence. Oui, mes chers petits amis, le vœu le plus ardent de mon cœur, l'unique vœu de ce cœur qui vous aime tant, c'est que vous conserviez toujours sans souiller la robe de votre innocence, la grâce inestimable de votre première communion ; c'est que vous puissiez dire encore, à votre dernier soupir, comme ce vertueux sauvage à qui un missionnaire proposait de se confesser, un an après qu'il eut reçu le baptême : “ mais, mon père, je n'ai pas besoin de me confesser ; est-ce qu'on peut encore pécher, après avoir été baptisé ? ” Et vous ! dites toujours : “ Est-ce qu'on peut encore pécher, après avoir fait sa première communion ! ”

Cependant, si par un malheur auquel je n'ose penser, vous veniez à oublier vos promesses, et à chasser de votre cœur la source du bonheur et de tous les biens, en commettant un péché mortel, je vous dirais ce que l'apôtre St. Jean disait à ses disciples chéris : “ *Souvenez-vous que vous avez un avocat auprès de Dieu, qui a satisfait pour tous nos péchés*, et hâtez-vous d'aller purifier votre âme dans les eaux salutaires du sacrement de pénitence.